

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 29 (1957)

**Heft:** 10

  

**Artikel:** Education sanitaire

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124674>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

n'est. La plupart des auteurs semblent d'accord pour dire qu'une petite maison est plus agréable, avec des plafonds à 2 m. 50, qu'avec des hauteurs de 2 m. 80 à 3 m. L'aspect extérieur comme l'aspect intérieur y gagnent.

**La ventilation.** — Les linteaux des portes sont à 2 m. 05 du sol. Ceux des fenêtres sont à 2 m. 30. Lorsqu'on place le plafond à 2 m. 80, par exemple, il se forme dans le haut de la pièce un tampon d'air vicié et chaud, de 50 cm. de haut, qui n'est pas entraîné dans les courants des fuites et ne se renouvelle pratiquement pas. Les odeurs de tabac et de cuisine y stagnent notamment.

**Le chauffage.** — L'air chaud s'accumule à la partie supérieure des pièces hautes, sans profit pour les habitants. Par ailleurs, un supplément de hauteur de 30 cm. augmente la dépense de chauffage de plus de 10%.

**Quelques données sur les hauteurs sous plafond pratiquées à l'étranger et en Belgique.** — Etats-Unis, New York City Housing Authority: 8 pieds = 2 m. 43. Cette hauteur est obligatoire. Grande-Bretagne: 2 m. 50. Suisse: les règlements ont abaissé la hauteur d'étage de 3 m. 10 à 2 m. 70. Suède: hauteur libre: 2 m. 50. Pays-Bas: hauteur libre: 2 m. 50 à 2 m. 60. Belgique: instructions PO/53 de la SNH-LVM, minimum: 2 m. 35; maximum: 2 m. 55. En appartement, la ville de Liège a abaissé la hauteur à 2 m. 50 sous plafond pour le complexe de la plaine des Manœuvres, bien que les services techniques dans les grandes villes soient assez conservateurs. La ville de Bruxelles s'est engagée dans la même voie.

Extrait paru dans *Habitation* (octobre 1956), d'une étude des ingénieurs V. Baty et J. Defay (*Revue belge d'Habitation*. Institut national pour la promotion de l'habitation. Bruxelles VII - VIII/1955).

## Education sanitaire

Les conditions de vie nouvelles entraînent pour la santé de l'homme des risques que l'éducation sanitaire doit prendre de plus en plus en considération. Il y a là pour elle, comme pour la pathologie générale, des chapitres nombreux, dont la plupart sont le fait de notre siècle et de ce que l'on peut appeler la civilisation technique. En voici évoqués les plus importants par le professeur Delore, Paris :

— La qualité de notre alimentation, sa valeur biologique sont compromises par l'épuisement des sols, la diminution de l'humus, les méthodes d'exploitation des terres pour un grand rendement, l'abus des engrais artificiels. La terre nourricière est maltraitée. La relation entre le sol et la santé des êtres par l'intermédiaire des produits alimentaires reste négligée. L'industrialisation de beaucoup de produits, l'altération chimique des boissons et les méthodes artificielles d'élevage de beaucoup d'animaux achèvent d'altérer la *qualité de notre alimentation*. Il y a là un problème sanitaire d'une importance primordiale et qui réclame une action urgente des éducateurs auprès des agronomes et des industriels.

— Le *travail industriel* comporte des risques qui font l'objet de la médecine du travail; maladies et accidents professionnels apportent à l'éducation sanitaire de nouveaux chapitres.

— Le *surmenage*, les *intoxications* de tous genres (abus des médicaments notamment) se répandent de plus en plus. La lumière artificielle permet à l'homme d'échapper aux rythmes cosmiques et de veiller de plus en plus.

— Le développement des transports ouvre une pathologie, celle de la *sédentarité*. De même que le dé-

**STELLA**  
PEINTURES MODERNES POUR LE BATIMENT

ASTRALO  
BADIGEON A L'EAU FROIDE

ASTRALIN  
PEINTURE-DISPERSION POUR INTERIEUR

ASTRALEX  
PEINTURE-DISPERSION POUR EXTERIEUR

**STELLA S.A.**  
FABRIQUE DE VERNIS - COULEURS  
ET ENCRE D'IMPRIMERIE  
CHÂTELAINE - GENÈVE  
Tél. (022) 33 42 60

Air et lumière engendrent santé

La fenêtre basculante toujours à l'avant-garde du progrès

**JAMES GUYOT SA**  
La Tour-de-Peilz Tél. 021/5 5185

# PAPIERS PEINTS SUISSES



**FILMOS S. A., Lausanne**

Avenue de Beaulieu 9  
Tél. (021) 24 20 16



veloppement des *radiations* ouvre une pathologie encore à peine entrevue.

— Le *bruit* et la *vitesse* sont deux fléaux nouveaux ; on ne dira jamais assez notamment les méfaits de l'accélération sans cesse croissante des déplacements de l'homme. *Les accidents*, accidents de la circulation et accidents du travail, réclament une éducation nouvelle, celle de la prudence et de la sécurité.

— *L'équilibre nerveux* de l'humanité est de plus en plus compromis ; équilibre physique et équilibre psychique plus encore. Notre santé mentale est soumise à des agressions répétées du fait de l'intensification des relations humaines, du caractère total pris par les guerres modernes, de la publicité donnée au mal. On peut prévoir que le système nerveux de l'homme sera exposé à des épreuves de plus en plus nombreuses et diverses, et que par suite sa résistance devra être de plus en plus forte. *L'éducation de la santé mentale* doit passer au premier plan de notre programme. Ainsi que nous ne cessons de le demander, l'hygiène mentale, individuelle et collective ne doit plus être l'apanage des psychiatres, mais doit s'intégrer d'abord et surtout dans le cadre d'une éducation, d'une hygiène générale de vie et d'une prévention.

## *La résistance des insectes aux insecticides :* Grave problème de santé publique

L'apparition chez les insectes d'une résistance aux insecticides représente un problème de santé publique de la plus haute importance, a déclaré le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

C'est à la suite d'une demande du Gouvernement d'Haïti priant le Conseil exécutif de l'OMS « d'accorder sa plus diligente attention à cette question », que le conseil a été amené à étudier le grave problème posé par l'acquisition par les insectes transmetteurs de maladies d'une résistance aux insecticides (tels que le DDT et la Dieldrine).

Selon le directeur général de l'OMS, le docteur M. G. Candau, cette résistance aux insecticides a été constatée dans trente-deux pays parmi quelque trente-cinq espèces d'insectes dont certains sont fort importants pour la santé publique. Ce sont entre autres : les moustiques transmetteurs du paludisme (dans certaines régions de la Grèce, du Liban, de l'Indonésie, de l'Arabie séoudite, de Panama et des USA) et de la fièvre jaune (à Trinidad), les puces et les poux transmetteurs de la peste et du typhus, et les mouches qui sont maintenant presque universellement résistantes aux insecticides.

On dispose aujourd'hui, a encore indiqué le docteur Candau, de données assez nombreuses pour présumer que les modalités observées chez la mouche domestique dans l'acquisition d'une résistance aux insecticides s'appliqueront à d'autres insectes importants du point de vue médical et qu'après une exposition réitérée à certains insecticides on peut s'attendre à l'apparition d'une résistance comparable. Si le degré de résistance des secteurs de maladies comme le paludisme, la fièvre jaune, la peste et le typhus devient tel que la lutte par les insecticides actuels ne soit plus possible, les résultats seront nécessairement désastreux pour la santé publique dans de nombreuses parties du monde.